

Que comprennent vos publications sur les réseaux sociaux ?

Toutes les formules incluent au minimum une publication sur la page Facebook principale de L'Alpin Malin (16 000 abonnés actuellement), avec la mention légale « Collaboration commerciale » lorsqu'elle est requise. Votre page Facebook ou votre compte Instagram professionnel peut également être identifié dans la publication afin de faciliter la découverte de votre activité par notre communauté.

Les publications sont rédigées et mises en forme par L'Alpin Malin à partir des informations et visuels que vous nous transmettez. Elles sont conçues pour s'intégrer naturellement à notre ligne éditoriale et valoriser votre activité auprès de notre audience. Suivant les annonces, l'Alpin Malin peut avoir recours à Canva Pro pour peaufiner la présentation.

Conformément aux évolutions récentes des fonctionnalités et recommandations de Meta, les publications diffusées sur les réseaux sociaux de L'Alpin Malin ne comportent pas de lien externe renvoyant vers l'article sponsorisé publié sur le site, afin de garantir un maximum de visibilité sur les réseaux sociaux en eux-mêmes.

Bien que la durée de vie « active » d'une publication soit généralement de 24 à 72 heures sur les réseaux sociaux, sa visibilité pouvant varier selon les algorithmes et les interactions générées, les publications de L'Alpin Malin restent généralement en ligne pendant au moins 30 jours. Elles ne sont jamais "boostées".

Au-delà de cette période, les publications peuvent être archivées ou supprimées à tout moment, notamment dans le cadre de la gestion et de l'actualisation de nos réseaux sociaux.

L'Alpin Malin ne saurait être tenu responsable d'une suppression, d'une modification ou d'une indisponibilité résultant d'un dysfonctionnement, d'une restriction ou d'une évolution des fonctionnalités de Meta, indépendants de notre volonté.



Qui rédige les contenus (réseaux & site web) ?

L'aspect rédactionnel (légende accompagnant les photos / visuels) est entièrement pris en charge par L'Alpin Malin. Chaque publication est rédigée et adaptée à notre ligne éditoriale, à partir des informations et visuels transmis par le partenaire.

Les contenus comptent en moyenne 1 500 caractères, espaces compris, afin de proposer une présentation à la fois complète, agréable à lire et adaptée aux usages des réseaux sociaux. L'intelligence artificielle peut être utilisée avec parcimonie, comme simple outil d'appoint, notamment pour faciliter certaines étapes de préparation. La rédaction, le choix de l'angle, la tonalité et la validation finale restent assurés par L'Alpin Malin.

Quelle différence entre la publication sur les réseaux sociaux et l'article sponsorisé ?

Les publications diffusées sur Facebook et Instagram ont pour objectif de mettre en lumière votre activité auprès de la communauté de L'Alpin Malin à travers un contenu synthétique, attractif et adapté aux réseaux sociaux.

L'article sponsorisé publié sur www.lalpinmalin.com reprend l'essentiel du message présenté sur les réseaux sociaux tout en permettant d'aller plus loin grâce à l'ajout d'informations complémentaires choisies ensemble telles que :

- le lien vers votre éventuel site internet ;
- votre page Facebook ;
- votre compte Instagram, Threads, Tiktok...
- votre adresse ;
- vos horaires ;
- vos coordonnées ou toute autre information que vous jugez utile de communiquer à vos futurs clients.

Cette complémentarité permet de bénéficier à la fois de la visibilité offerte par les réseaux sociaux et d'un espace dédié sur le site de L'Alpin Malin pendant toute la durée de la campagne.

